



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

POLE DE SERVICE POUR LES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE PUBLIC

Hérouville Saint Clair, le 28/04/2025,

Affaire suivie par :
Hélène ETIENNE

Tél. 02 31 45 96 53
Mél. dsden14-psep1@ac-normandie.fr

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale du Calvados

à

DSDEN 14
2, Place de l'Europe
BP 90036
14200 Hérouville-Saint-Clair Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants classe
normale du premier degré public du Calvados,
S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs et
Inspectrices en charge de circonscriptions

Objet : Accès au grade de professeur des écoles hors classe – année 2025

Références :

- Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;
- Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, articles 48-1 et 48-2 ;
- Arrêté du 14 juin 2019 fixant la liste des pièces justificatives permettant au fonctionnaire exerçant une activité professionnelle en position de disponibilité de conserver ses droits à l'avancement dans la fonction publique de l'Etat ;
- [Lignes directrices de gestion ministérielles du 16 décembre 2024 relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels des ministères de l'Éducation nationale, des Sports, de la Jeunesse et de la vie associative](#) ;
- [Lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'Académie de Normandie](#).

La présente note a pour objet de préciser, pour l'année 2025, le calendrier de gestion ainsi que la date et les modalités de publication des résultats de la campagne 2025 de promotion à la hors classe.

Je vous rappelle que les modalités d'accès au grade de la hors classe et les critères d'établissement du tableau d'avancement sont présentés dans les lignes directrices de gestion ministérielles (pages 2 et 8 à 9 de l'annexe 1) et académiques (pages 2, et 6 à 7) citées en références, accessibles par lien hypertexte et consultables sur le site intranet académique.

Sous réserve de modifications ultérieures, je vous invite à prendre connaissance du calendrier de gestion suivant :

Lundi 5 mai 2025 :

Envoi du message I-prof informant les agents comptant au moins 2 ans d'ancienneté dans le 9e échelon de la classe normale au 31/08/2025 de leur promouvabilité à la hors classe 2025.

Du lundi 5 mai au dimanche 18 mai 2025 inclus :

Campagne d'enrichissement du CV I-prof **uniquement pour les agents sans appréciation** (enseignants n'ayant pu bénéficier du rendez-vous de carrière du 9e échelon).

Pour rappel, les agents ayant bénéficié du rendez-vous de carrière du 9e échelon ou déjà évalués dans le cadre d'une campagne précédente de promotion à la hors classe, peuvent consulter leur appréciation pérenne dans la rubrique « Carrière » puis « Notation » de leur dossier I-prof et ne sont pas concernés par la complétude de leur CV.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Calvados

**POLE DE SERVICE POUR LES
ENSEIGNANTS DU PREMIER
DEGRE PUBLIC**

Entre le lundi 2 juin et le vendredi 13 juin 2025 inclus :

Consultation dans I-prof, rubrique « Services » puis « tableau d'avancement à la Hors classe », des avis et oppositions à promotion émis sur les dossiers des promouvables.

Fin juin 2025 :

Publication des résultats sur I-prof rubrique « Services » et sur le site intranet académique, rubrique « Documents (DSDEN14) » puis « Enseignants du 1er degré », « Espace publications » et « Calvados », dès réception du contingent académique.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Signé Armelle FELLAHI

La présente note est diffusée via i-prof, via la lettre d'information et publiée sur le site intranet, rubrique « ressources humaines », « Circulaires RH », « DSDEN 14 », « Année scolaire 2025-2026 », « Les promotions », « Tableau d'avancement à la hors classe ».

Copie pour information :

- DRH
- Conseillère ressources humaines de proximité